

Je vais faire lecture d'une partie du témoignage le plus émouvant que nous ayons entendu au comité des prévisions budgétaires en général. Il devrait donner le ton qui convient à ce débat. Ce sont les paroles du professeur Carl Beigie, président de l'Institut C.D. Howe et l'un des analystes politiques les plus éminents de l'Amérique du Nord. Il s'agit d'un exposé sur la conjoncture canadienne. Ce n'est pas le point de vue d'un député à la Chambre des communes, qu'il soit libéral, conservateur ou néo-démocrate. Voici une analyse de politique faite par une personne qui a pour fonction d'analyser la politique gouvernementale et d'en faire rapport.

Je devrais souligner à la Chambre que le député de Lincoln (M. Mackasey) était présent lors des auditions du comité. Il sait donc que M. Beigie a été le seul témoin à avoir été applaudi spontanément par tous les membres du comité. Son témoignage a été l'un des meilleurs que j'aie jamais entendu lors d'une séance de comité. A la page 92:47 du fascicule n° 92 du 22 juillet 1982 du rapport du comité permanent des prévisions budgétaires en général, M. Beigie déclare ce qui suit:

Il n'existe aucune solution magique ni aucune expérience qui puisse nous aider à nous sortir du pétrin dans lequel nous nous trouvons.

Il disait en fait, au nom des Canadiens et, je l'espère, au nom des députés, que ce programme, aussi inadéquat soit-il, comme l'a admis le secrétaire d'État, a au moins le mérite de donner l'exemple. Il nous a cependant rappelé qu'il n'y a pas de formule magique, tout en disant espérer que ce programme donnera les résultats escomptés. Puis il a dit ceci:

... il n'existe pas en économie politique de formule simple susceptible de réduire un taux d'inflation élevé. La tâche est d'autant plus difficile que l'inflation sévit depuis longtemps.

Il a ajouté:

L'évolution de la société canadienne est caractérisée par l'expansion et la progression des libertés individuelles. Pour que cette évolution puisse se poursuivre, il est essentiel que les citoyens comprennent qu'un meilleur niveau de vie ne pourra être réalisé que si tous assument leur part de responsabilités dans l'intérêt commun.

Il se peut que les Canadiens soient devenus apathiques. Seul l'avenir prouvera si j'ai raison ou non. J'ai néanmoins l'impression que bon nombre de Canadiens qui tiennent pourtant aux libertés individuelles ont adopté une attitude passive, s'étant laissés convaincre que nos vastes richesses naturelles protégeront le Canada contre la crise. Or, des millions de nos concitoyens se trouvent actuellement dans une situation très difficile. Pour certains d'entre eux, ce n'est pas si grave que cela, tout au plus pourrait-on parler d'une indigestion due à un repas trop copieux. Par contre, pour un nombre croissant de personnes, la situation devient de plus en plus grave non pas parce qu'elles s'attendaient à trop mais parce qu'elles ne parviennent même plus à s'assurer un niveau modeste de sécurité et de bien-être. Telle est la rançon de l'inflation qui est devenue pratiquement inévitable dans une société qui refuse de coopérer afin que la hausse des prix soit maintenue dans des limites raisonnables.

Ce faisant, il a lancé un défi à la Chambre, au comité et au Canada. C'est à nous de le relever et d'adopter ce projet de loi,

### *Restrictions salariales du secteur public—Loi*

c'est tout. Aucun membre du gouvernement ne devrait essayer de faire croire à qui que ce soit que ce projet de loi est l'arme suprême, car, en fait, la bataille est loin d'être gagnée pour tous les Canadiens. Toute affirmation contraire de la part d'un député de la Chambre des communes ne ferait que tromper le public. Le secrétaire d'État a raison. Le gouvernement essaie de créer un climat. Je suis un Canadien parmi beaucoup d'autres de ce côté-ci de la Chambre qui espère que la population suivra.

Je ne voudrais pas que Votre Honneur aille penser qu'au sein de notre parti les avis ne sont pas partagés sur ce bill. Les avis sont même très partagés. Pour ma part, ce bill est loin de me combler de joie. Mais quelle est la position du parti libéral, face à ce projet de loi? D'abord, le parti libéral nous dit croire dans la modération. Il se repent sur son lit de mort: depuis 14 ans que le chef de notre parti, ses prédécesseurs, et les membres du parti ne cessent de rappeler au gouvernement l'exhortation de la Bible: emmagasinez pendant les bonnes années en prévision des mauvaises. Au lieu de le faire, le gouvernement a dilapidé les richesses accumulées à la fin des années 60 et au cours des années 70. C'est ce qui explique pourquoi la Chambre est maintenant saisie de ce projet de loi.

● (1630)

Le principe directeur du bill est la contrainte. D'ailleurs, il nous apprend autre chose au sujet du gouvernement. Après avoir accepté pour la forme le système de la négociation collective dans la fonction publique et ailleurs, on s'aperçoit que le gouvernement le craint vraiment parce que lorsque le bill a été présenté à l'origine, il constituait un outil de matraquage de la négociation collective. Il était impossible de négocier collectivement quoi que ce soit.

**Une voix:** C'est toujours impossible.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Les députés du Nouveau parti démocratique affirment que c'est toujours impossible. Ils ont probablement raison strictement parlant mais au moins il y a eu un mouvement favorable à la négociation collective en ce sens que la mesure a été adoucie. Je pense qu'il faut l'admettre pour être honnête. Il aurait été beaucoup plus honnête que le Nouveau parti démocratique accepte l'amendement que nous avons présenté à la Chambre hier, lequel aurait permis le recours à la négociation collective pour tous les problèmes. Au bout du compte, cela aurait permis de mieux régler tous ces problèmes. Cette démarche aurait eu plus de succès que celle proposée par le gouvernement.

**Des voix:** Oh, oh!